



VILLE DE
RICHMOND

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis est, par les présentes, donné qu'à compter du 6 septembre 2022 et jusqu'à nouvel ordre les assemblées mensuelles officielles de la Ville de Richmond seront tenues dans la salle du conseil municipal, situé au 745, rue Gouin à Richmond, aux heures et dates mentionnées au calendrier 2022 des assemblées régulières du conseil municipal disponible sur le site internet de la municipalité.

Veillez prendre note également que les autorités municipales s'assureront du respect des directives de l'Institut national de santé publique du Québec lors desdites assemblées.

Donné à Richmond (Québec), ce 23 août 2022.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et secrétaire-trésorier